

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming /
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

PER
M-99

5
DÉCEMBRE 1890

No. 8.

Mme S St Onge,
337, rue Sherbrooke,



LE MESSAGER DE



SAINTE ANNE

DE LA

POINTE AU PERE
RIMOUSKI

AVANTAGES.

Tous ceux qui s'abonnent au *Messager de Sainte-Anne* ont part à deux messes par semaine, qui sont dites à leur intention. Il se dit, de plus, une messe par mois pour tous les défunts que les abonnés ont l'intention de recommander. Pour avoir part à ces avantages, il faut avoir payé l'abonnement d'avance.

LE MESSAGER DE SAINTE ANNE paraît à la fin de chaque mois, par livraison de 24 pages, in-8, formant à la fin de l'année un beau volume de plus de deux cents pages.

Prix d'abonnement : 35 centins pour le Canada et les États-Unis, 2 fr. 50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

L'abonnement part du 1er de chaque mois, et se paie d'avance.

A NOS ZÉLATEURS.

Une remise de 5 centins par numéro est accordée à toute personne qui distribue 10 exemplaires jusqu'à 50 exclusivement; une remise de 10 centins par numéro est accordée à celle qui distribue 50 exemplaires jusqu'à 100; et une remise de 15 cts. par numéro est accordée à celle qui distribue 100 exemplaires et au-delà, pourvu que les exemplaires soient expédiés sous une seule enveloppe et à une seule adresse.

Toute demande d'abonnement et toute communication concernant la rédaction doivent être adressées au REV. M. R. P. SYLVAIN, Séminaire de Rimouski, comté de Rimouski, P. Q., Canada.

LE MESSENGER

DE

SAINTE ANNE

BULLETIN MENSUEL DU PÈLERINAGE DE

SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

PROPRIÉTAIRE..... M. l'abbé R. PH. SYLVAIN

SOMMAIRE.—Instructions pour vivre en vrai catholique, (*Suite*) 141.
— L'enfant aveugle : légende de Noël, 144. — Le culte de
sainte Anne en Afrique : Sainte-Anne du Fernan-Vaz, 148.
— Blasphémateur puni, 153. — Actions de grâces, 156. —
Avis, 159.—Recommandations, 159.—Dons au sanctuaire,
160.— Maison des Pèlerins, 160.

INSTRUCTIONS

POUR VIVRE EN VRAI CATHOLIQUE.

(*Suite.*)

—

VII

Il (le chrétien catholique) a en horreur la lecture des mauvais livres, la regardant comme aussi pernicieuse à l'esprit que le poison l'est au corps ; il ne se laisse pas

séduire par les formes étranges et par le style élégant, dont l'incrédulité se fait une voie pour semer l'erreur et pervertir les intelligences. Il évite d'en recevoir, et s'il en vient en sa possession, il les bannit promptement de sa maison ou les remet à ceux à qui il doit le faire ; il conseille la même conduite à ses amis, quand il leur en voit entre les mains.

VIII

Il reconnaît que l'Église Catholique a été établie par JÉSUS-CHRIST sous forme de société parfaite, avec l'autorité de faire des lois, de punir les coupables et d'expulser de son propre sein les rebelles ; en conséquence il fait profession de lui être docile et obéissant en tout ; il a une crainte salutaire de ses châtimens et de ses censures, bien qu'aujourd'hui le monde les tourne en dérision. Il reconnaît par là la haute puissance qui lui a été conférée par son divin fondateur quand il a dit : " Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel."

IX

Sachant qu'il existe dans l'Église Catholique des fontaines divines de la grâce céleste, qui sont les *Sacraments*, il est pénétré de gratitude envers DIEU qui dans sa bonté a voulu les instituer, s'applique avec tout le soin possible à en profiter et ressent une vive douleur en voyant l'aveuglement des malheureux qui les méprisent ou qui négligent de les recevoir.

X

Il attache surtout un grand prix aux sacremens de

la *Confession* et de la *Communion*, parce qu'il y trouve le remède à ses fautes, et l'adoucissement à ses infirmités ; il en retire les plus efficaces encouragements pour la vertu et une plénitude ineffable de consolations célestes en recevant en son cœur l'Auteur même de la grâce. Il ne se laisse pas détourner de leur fréquentation par le respect humain ou par les plaisanteries du monde. Il porte bien gravées dans son esprit les grandes sentences du Rédempteur : " Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous également.—Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme vous n'aurez pas en vous la vie."

XI

On discerne le catholique sincère par sa contenance respectueuse et dévote dans le Temple saint. Il ne s'y rend pas par une vaine curiosité, ou pour suivre la mode du siècle, mais par une piété franche et par un filial désir de rendre à DIEU un tribut même extérieur de sa propre soumission. Il est profondément affligé de la conduite de ceux qui se servent de la Maison de DIEU pour la profaner, pour railler la dévotion d'autrui et tourner en dérision les vénérables cérémonies de la religion.

XII

Il sait qu'il existe dans l'Eglise Catholique un *Ordre sacerdotal* à qui JÉSUS-CHRIST, Pontife éternel, a confié et transmis l'éminente puissance de consacrer et d'offrir le divin sacrifice, de dispenser ses sacrements, de garder et de prêcher sa céleste doctrine. C'est pourquoi il regarde les Prêtres comme les ministres et les ambassadeurs mêmes de DIEU, il éprouve du respect pour leur dignité et le leur montre en toutes circonstances. Il en écoute et en suit

docilement les enseignements, il compatit aux défauts qu'il peut découvrir dans leur personne qui n'est pas exempte des fragilités humaines ; il éprouve des regrets quand il voit que le monde pervers en vilipende le caractère sacré et en attaque l'auguste mission.

(*A suivre.*)

L'ENFANT AVEUGLE

LÉGENDE DE NOËL.

C'était la nuit si brillante et si belle, où une Vierge enfantait : et où son fruit béni, le Fils du roi de gloire, manifestant sa bonté et son amour, daignait se faire chair et grelottait de froid sur un peu de paille dans une humble crèche de Bethléem.

Aux environs du lieu où se passait ce divin mystère, on voyait une cabane de berger dans laquelle une tendre mère, assise auprès de l'âtre, tenait sur ses genoux son premier-né, et cherchait à l'endormir par un chant doux et monotone. Elle contemplait d'un œil attendri ce chérubin blanc et rose que depuis cinq ans le ciel avait accordé à ses vœux. Mais hélas ! le bel enfant, le petit Nephthali était aveugle de naissance ! . . .

Tout à coup des pas précipités se font entendre dans le silence de la nuit. La juive prête une oreille inquiète à ce bruit inusité. On approche de ce lieu solitaire. Elle serre son fils contre son cœur. La porte s'ouvre et Sarah voit entrer son époux, le bon et sage Esdras, le chef des pasteurs, qui était parti depuis quelques jours pour conduire ses troupeaux dans de gras pâturages. Au comble de la

surprise, la mère dépose soigneusement son doux fardeau et demande anxieusement le motif de ce retour extraordinaire.

— Qu'est-il arrivé, ami ? Des loups cruels ont-ils dispersé le bétail ? Une nouvelle calamité menace-t-elle Israël ? Mais non, tu ne peux être un messenger de malheur, tes yeux sont brillants et animés, ton front presque lumineux . . .

— Femme, réjouis-toi, répondit Esdras ; je viens t'annoncer la grande nouvelle. Écoute :

Nous venions d'arriver au pays de Jorah, là où croissent les beaux palmiers à l'ombre silencieuse. Campés dans les champs pour passer la nuit et veiller tour à tour à la garde des troupeaux, nous admirions comme de coutume la splendeur de la voûte céleste, quand soudain une vive clarté nous environna de toutes parts et nous causa une grande frayeur. Bientôt un ange se montra à nous et nous annonça que cette nuit même naîtrait le Messie promis à nos pères.

—Jéhovah ! qu'ai-je entendu ?

—Plusieurs de mes compagnons ont eu hâte d'aller jusqu'à Bethléem : ils y ont trouvé Marie et Joseph avec l'enfant, couché dans une crèche ; et après s'être agenouillés, ils sont revenus en louant et glorifiant Dieu de tout ce qu'ils avaient vu.

—Les prophéties sont accomplies, s'écria avec enthousiasme la fille d'Israël ; les cieux se réjouissent, la terre altérée tressaille sous cette rosée divine.

—Je n'ai pas voulu être seul dans la joie, continua le chef des bergers. Viens, chère épouse, dans ta foi vive et ardente saluer avec moi l'avènement de la vraie lumière,

L'aurore du soleil de justice. Allons ensemble à Bethléem, cela nous portera bonheur. Laisse le petit ; il dort notre pauvre Nephtali, triste image de ceux qui sont plongés dans les ténèbres de l'erreur. ”

Mais non, l'enfant n'était qu'assoupi : à l'arrivée de son père, il avait prêté une oreille attentive. Aussi lorsque sa mère avant de s'éloigner voulut déposer un baiser sur son front et fermer les rideaux de son berceau, Nephtali se souleva et dit d'une voix dolente :

“ Mère, pourquoi me laisser ainsi seul ? Je pleurerai au lieu de dormir. Je veux aller avec vous dans l'étable adorer le petit Jésus qui doit faire la risette comme moi quand je suis sage.

— Ce désir, mon mignon, repartit Sarah, me fait pitié. C'est l'heure de ton repos. Que viendrais-tu faire ? tu n'y vois pas. ”

Le père ajouta :

“ L'endroit où nous allons est bien loin, bien loin ! une lieue au moins de marche par le froid et la nuit noire, double obscurité pour toi. Nous serons bientôt de retour ; sois raisonnable ; mon chéri, reste au logis. Ton aïeule dort à tes côtés. ”

L'aveugle pria, pleura ; mais les parents, dans l'intérêt du pauvre infirme, résistèrent et attendirent, malgré leur sainte impatience, que l'enfant fût endormi. Alors les pieux époux fermèrent doucement la porte de la maison et se dirigèrent à la hâte vers Bethléem.

Sitôt que le bruit de leurs pas s'éteignit dans l'éloignement, Nephtali, qui avait fait semblant de dormir, prit une résolution au-dessus de son âge. Il venait d'entendre parler du *Soleil de justice*, du *Rayon de grâce*, de

Celui qui est la *Vraie lumière*. Le pauvre aveugle se mit à rêver à toutes ces brillantes promesses, et, pour la première fois peut-être, il comprit son immense malheur.

“ O petit enfant comme moi, dit-il tout haut dans une naïve prière, je voudrais aller vers toi, t'adorer et m'agenouiller auprès de ton berceau. Si je ne vois pas ton doux visage, du moins je pourrai presser ta menotte dans la mienne. Inspire-moi, donne-moi les yeux de la foi dont tu parles si souvent mon père, guide mes pas incertains. ”

Nephtali, poussé par un désir et une force surnaturelle, se lève sans réveiller son aïeule. Il revêt à tâtons ses habits de fête qu'il sait être suspendus à son chevet. Il va chercher dans l'étable un agneau, doux compagnon de ses jeux, et qui dort comme l'agneau de Dieu sur un peu de foin. Il prend ensuite un large ruban bleu qui soutient le lin de la quenouille maternelle, il l'attache adroitement au cou du docile animal et passe l'autre bout autour de son bras.

Alors, ô prodige ! on aurait vu l'enfant aveugle suivre sans hésiter la droite ligne qui mène à Bethléem. L'agneau précède en bêlant doucement. Il semble éviter les akès aux feuilles épineuses et les cailloux du chemin. Le froid d'une nuit de décembre, les ornières profondes, le bruit du torrent qui mugit, rien ne peut ralentir le zèle ni intimider le cœur du pauvre petit. Il croit entendre au loin des chants joyeux qui l'appellent.....

Comment s'affectua ce trajet miraculeux... nul ne le sut. Ce qui est certain, c'est que le fils d'Esdras arriva à Bethléem aux premiers feux de l'aurore. Il suivit la foule et s'avança palpitant vers la crèche. Là, l'aveugle trébucha entre l'âne et le bœuf et vint tomber auprès du Sauveur.

veur, tandis que la Vierge Marie méditait en silence et “ repassait en son cœur toutes ces belles choses.”

L'enfant Jésus, dit la légende, sourit en voyant à ses côtés le petit garçon et son blanc conducteur.

“ Seigneur ! n'est-ce point un songe ? s'écrièrent à la fois Esdras et Sarah qui avaient vu de loin leur fils bien-aimé entrer dans l'étable : Nephtali ici !”

Mais avant qu'ils eussent fendu la foule pour le rejoindre, l'aveugle dans un élan de foi et d'amour put saisir la petite main de Jésus et la posa sur son front. Soudain ses yeux s'ouvrirent à la lumière.

Tous alors dans un transport d'allégresse et de reconnaissance entonnèrent le cantique des anges :

Gloria in excelsis Deo et in terrâ pax hominibus bonæ voluntatis.

Ce prodige fut le miracle qui marqua la venue du Christ.

LE CULTE DE SAINTE ANNE EN AFRIQUE.

SAINTE-ANNE DU FERNAN-VAZ

(*Vicariat apost. de Mgr Le Berre*).

Quand Notre-Seigneur descendit des Cieux sur la terre, il vint à Bethléem : c'est connu. Une pauvre étable l'abrita à son entrée dans le monde, c'est encore très connu.

Ce que l'on connaît moins, c'est qu'en 1887, lorsque notre Divin Maître visita pour la première fois la terre des Nkomis, il n'eut d'autre abri qu'une pauvre case, construite il est vrai d'après toutes les règles de l'architec-

ture indigène, mais construite en bambous. Comme autrefois en Judée, comme dans le pays d'Auray au XVII^e siècle, sainte Anne son aïeule n'avait à lui offrir qu'une hutte en guise de chapelle.

Mais Elle avait deux hommes à son service, deux hommes d'élite, capables de transformer en station florissante le désert où elle voulait habiter et voir honorer Jésus : — le P. Bichet avait une bourse d'un merveilleux embonpoint ; le P. Buléon était nanti d'une tête bretonne féconde en ressources et tenace. Dès leur arrivée au Fernan-Vaz, les deux missionnaires décident en conseil la construction d'une vaste église, digne de sainte Anne, et assez belle pour rivaliser avec les insignes basiliques que Jérusalem, sa patrie d'origine, et la Bretagne, sa patrie d'adoption, ont construites à la sainte Aïeule de Jésus.

Le P. Buléon fait le plan : le P. Bichet saigne sa bourse ; et quelques mois plus tard, M. Izambert, de Paris, à qui l'œuvre fut confiée, commençait l'érection de ce monument grandiose, tout en fer.

Mais de grandes épreuves devaient retarder l'inauguration de cet édifice sans égal.

Première difficulté : l'édifice est jugé trop beau pour être enfoui (comme l'on disait) dans les déserts du Fernan-Vaz. — Que pensez-vous de cette idée, Bretons ? croyez-vous que votre célèbre église de Keranna, parce qu'elle a été bâtie en pleine lande du pays d'Auray, si inculte et si triste, soit trop belle ?... On décida en haut lieu de donner à une autre station, à un autre saint, notre superbe basilique.

Sur les entrefaites, le P. Bichet tomba malade, et reçut l'ordre de rentrer en France pour guérir ; — d'autres

disaient pour mourir : il était pris par des rhumatismes articulaires.

A la même époque, on eut besoin d'un professeur de musique au Gabon ; c'est le chef-lieu du vicariat et la résidence du gouverneur ; la musique indigène, très bien organisée, ne pouvait être sacrifiée ; on appelle le P. Buléon, et notre organisateur quitta ainsi brusquement l'architecture pour la musique.

Tout cela cependant n'était qu'une épreuve ; dans les forêts du Fernan-Vaz les petits nègres invoquaient sainte Anne ; et au mois de juin 1890 on apprit coup sur coup que notre patronne aurait son église, que le P. Buléon revenait au Fernan-Vaz, que le P. Bichet guéri allait rentrer dans sa mission, enfin que le monument était en route. — Joie générale ! mais voilà que le vapeur-transport échoue sur un banc de sable, et le capitaine. — un allemand, — veut, pour sauver son navire, jeter la cargaison à la mer. Heureusement le P. Buléon était à bord et empêcha ce désastre : quelques semaines après, le deuxième vapeur échoue de même. — Bref, pourquoi nous arrêter à ces petites misères ? il fallait bien qu'il y en eût ; jamais une grande œuvre n'est durable si elle n'a pas de ces misères dans les fondements.

Enfin, gloire à sainte Anne ! les pièces les plus énormes ont été heureusement débarquées, et gisent maintenant sur les bords du grand lac dans un immense chantier de fer.

I

BÉNÉDICTION DE LA PREMIÈRE PIERRE

Le 29 juin, fête des SS. Apôtres Pierre et Paul, fut

choisi pour la pose et la bénédiction de la première pierre. La veille, de nombreux coups de fusils apprirent aux noirs nos voisins qu'une fête se préparait à la Mission : ces fusillades inaccoutumés servaient en même temps de cartes d'invitation.

Enfin le soleil du 29 juin parut ; avant huit heures les Nkomis remplissaient la chapelle provisoire et les vérandahs rustiques qui l'environnent. Toutes les richesses de l'église, habilement étalées, donnaient un air de fête à la chapelle. Un organiste improvisé jouait, assez mal, les plus beaux morceaux de son répertoire ; les enfants de la Mission chantaient avec entrain (toujours les plus beaux morceaux de leur répertoire) ! Nos paroissiens ne respiraient plus : l'illumination de l'autel, les fleurs (six bouquets !..) les pavillons, les ornements du prêtre, tout les éblouissait ; les grincements de l'harmonium donnaient à leurs oreilles un chatouillement inconnu, étrange, qui les dilatait de plus en plus ; enfin, Virgile l'a dit, "*Intenti ora tenebant.*" Une seule bouche s'était fermée, ouverte, refermée et ouverte encore. De cette bouche étaient tombées ces paroles, " Que c'est beau ! le grand Dieu des hommes blancs est le chef de tous les autres dieux ; parce que, vérité de vérité, les Missionnaires font des choses pour ce Dieu-là, des choses si belles que nos vieux yeux en pleurent." Le bonhomme qui parlait ainsi n'est pas encore converti : mais nous croyons que ce cri échappé de son pauvre cœur, est la première ébauche d'un acte de foi au Dieu des blancs, et le commencement de sa conversion. Après la messe, on se rendit processionnellement à l'emplacement de la nouvelle église. Un de nos petits chrétiens, Noir de la plus belle eau, portait le signe du salut ; derrière lui marchaient, sur deux rangs, les dames du pays ; les

seigneurs venaient ensuite ; les enfants de la Mission, revêtus de leurs plus beaux habits, fermaient la marche avec le Clergé, qui se composait de deux prêtres.

Au milieu des rangs, deux enfants, placés à des distances égales, portaient la bannière de la Vierge et celle de saint Augustin. Les enfants chantaient des cantiques, un gros fusil donnait le signal du refrain et marquait la cadence.—Quelques puritains vont hausser les épaules et dire : “ Ils ne sont pas sérieux, ces Missionnaires !... ” Pas sérieux !... c'est possible ; mais nos pauvres gens le sont-ils ? Ici, toute fête qui n'est pas bruyante n'est pas une fête, et les fils de Cham restent chez eux ; pour les attirer, est-ce un crime d'être enfant avec eux, de faire du bruit, et de donner à nos cérémonies beaucoup d'éclat même avec des fusils ?...

Le P. Buléon devait bénir et placer la première pierre. Cet honneur lui était dû. Après avoir travaillé et souffert pendant trois ans pour fonder une station dédiée à sainte Anne ; après avoir fait le plan de l'église où devait être honorée la Patronne de la Bretagne ; après avoir été à la peine, n'était-il pas juste que ce cher et brave Breton fût à l'honneur ? En voyant accomplir les rites solennels et minutieux de la bénédiction, avec la psalmodie grave des psaumes, les Noirs étaient émus ; pourquoi ? ils ne le savaient pas eux-mêmes : en face du merveilleux, leur imagination est tout de suite en branle ; et nous savons que les grandes démonstrations faites en honneur du Dieu des Blancs, font naître en eux de plus en plus une crainte respectueuse : *Initium sapientia* ! La cérémonie terminée, fidèles et infidèles revinrent en bon ordre à la chapelle provisoire. Les enfants et le vieux fusil chantaient toujours. Un sermon et un cantique terminèrent la fête.

Vous comprenez bien qu'après avoir gardé pendant deux heures un religieux silence, les Nkomis, éprouvaient le besoin de parler. Bonne Mère! que de réflexions!!! En voici deux, garanties authentiques : " Les Européens du bon Dieu (les Missionnaires) ont un cœur bon comme du bon manioc, une tête qui pense comme un papier écrit; ils sont de notre tribu, ils sont nos frères." Ces paroles disent assez que le Missionnaire n'est plus considéré par les Nkomis comme un étranger ou comme un marchand d'épingles. Un autre Noir disait : " Mon cœur est plein de mensonges comme la forêt est pleine de brousses, et le cœur de tous les Nkomis est comme le mien ; mais le cœur des hommes qui parlent les paroles du bon Dieu est vide de mensonges. Ils ont dit : Une maison viendra pour le Dieu européen ; cette maison est venue. Vous voyez bien, vous autres, que les hommes à pagne noir (lisez : soutane) se sont mariés avec la vérité ; il faut donc leur prêter nos oreilles quand ils parlent." Le missionnaire tire cette conclusion : les oreilles conduisent au cœur ; or quand un cœur entend la vérité et qu'il l'entend avec plaisir, ce cœur est déjà dans la bonne voie : c'est une consolation.

(A suivre.)

Blasphémateur puni.

Nous allons relater un fait authentique et qui pourra donner à réfléchir aux blasphémateurs du Christ et aux profanateurs des saintes images. C'est à Toulouse qu'il est arrivé, il n'y a pas trois mois.

On se préparait à célébrer une inhumation dans une

de nos paroisses du faubourg. En attendant l'arrivée du clergé, deux invités se promenaient devant la maison mortuaire. La grande croix qu'on a coutume de placer au chevet du mort avait été déjà descendue et se trouvait appuyée à la muraille extérieure de la maison, tout près de la porte d'entrée. Le crucifix, il faut le dire, n'était pas en bon état, un de ses bras était un peu disloqué.

Tout à coup, l'un des deux hommes que nous désignerons par X..., se tourne vers l'image du Sauveur et ose l'apostropher en des termes d'une telle grossièreté que notre plume se refuse à les écrire. L'objurgation se terminait par ces mots : " Tu es bien mal f... et tu as bien besoin de te faire raccommoder les bras ! " Nos lecteurs verront bientôt qu'il était nécessaire de reproduire ce dernier blasphème ; ils voudront bien nous le pardonner.

Le second des promeneurs, que nous appellerons Z..., fut atterré par ce langage. Lui était animé de sentiments très différents, mais il fut tellement saisi qu'il ne lui vint aux lèvres aucune parole de protestation. Il se le reproche aujourd'hui. L'heure étant venue, la cérémonie s'accomplit sans autre incident que certaines railleries relativement légères, proférées à voix basse par X... à l'égard des prêtres. Après la sépulture, chacun rentra chez soi.

Le lendemain, d'assez grand matin, la femme Z... étant allée acheter le pain de la journée, la boulangère lui dit :

" Ne savez-vous pas ce qui est arrivé ? X... est mort cette nuit.

— Mais ce n'est pas possible, il assistait hier avec mon mari à l'enterrement d'un ami commun.

— Ma chère, reprit la boulangère qui ne savait rien

de ce qui s'était passé la veille, c'est comme je vous le dis ; il est mort cette nuit.

— Quel est donc le mal qu'il a eu, continua la femme de Z..., à laquelle son mari sans doute n'avait encore rien raconté ?

— Il a été pris subitement *d'une douleur au bras* et il est mort."

La femme de X... courut tout dire à son mari qui fut saisi d'épouvante en se rappelant ce qui s'était passé. C'est de lui-même, fort honnête homme et absolument digne de foi, que nous tenons ce récit. Quoiqu'il ne nous laissât aucun doute, nous avons voulu le contrôler par une enquête. Elle a établi, point par point, toutes les circonstances déroulées plus haut. A neuf heures du soir, X... soupait gaiement en famille ; à dix heures il était saisi d'une forte douleur au bras ; à une heure après minuit il expirait, sans aucun secours. Il n'avait pas quarante ans.

Z... nous a dit : " J'ai négligé quelque temps certains de mes devoirs de chrétien, mais à la suite de cette leçon, j'ai résolu d'y être fidèle à l'avenir."

Nous pourrions indiquer avec la dernière précision le jour auquel cet événement s'est produit, le nom, la rue et le numéro du défunt qui avait été l'occasion de l'insulte faite au Christ. Nous pourrions donner des indications non moins exactes sur le malheureux X..., nous nous en abstiendrons par égard pour sa famille, qui est des plus estimables de notre ville. Un des proches parents, tout en reconnaissant les faits, nous écrivait aussitôt après : " X... n'était pas mauvais par lui-même, seulement il avait eu le malheur de se laisser entraîner dans les pratiques de la franc-maçonnerie."

C'est pour être agréable à cet honorable proche, notre digne ami, que nous avons retardé la publication de ce terrible avertissement de Dieu. Quoiqu'il ne soit plus un secret pour le quartier, nous aurions souhaité pouvoir nous en taire absolument ; mais l'intérêt de la gloire divine et l'honneur de Notre-Seigneur Jésus-Christ sont supérieurs à tout autre honneur et à tout autre intérêt. A notre époque de scandales, tant d'âmes faibles sont éprouvées dans leur foi et tentées de croire que la Providence nous oublie, qu'il est de toute nécessité qu'elles sachent que le souverain Maître de la vie ne sommeille pas toujours. — (*Petites Lectures*).

ACTIONS DE GRACES

ST-DAMASE : Objets perdus retrouvés et plusieurs faveurs obtenues par l'intercession de saint Anne. *Mme H. P.* — ST-OCTAVE : Soulagement dans une maladie assez grave. *P. B.* — SALEM : Reconnaissance à sainte Anne pour les faveurs que j'ai obtenues par son intercession. *Mme Misaël Authier.* — ST-ULRIC : Guérison d'un mal de doigt qui me faisait beaucoup souffrir. *Une jeune fille.* Je remercie sainte Anne pour plusieurs faveurs que je dois à sa bonté. *Une protégée.* — NORTH ATTLEBORO : Je dois à la bonne sainte Anne la guérison complète d'un mal de jambes dont je souffrais depuis huit ans ; les remèdes des médecins ne m'ont procuré aucun soulagement. Amour et reconnaissance à sainte Anne, le secours des affligés. *Un abonné.* — STE ADÉLAÏDE DE PABOS : Mille actions de grâces à notre puissante patronne qui a guéri complètement mon cher fils Eugène. *Mme George Côte,* ..

GRANDE-RIVIÈRE : Grâce spirituelle pour laquelle je remercie mon aimable patronne. *Une abonmée.* — ST-JEAN-DE-DIEU : Sainte Anne a exaucé mes prières : mon garçon qui ne faisait que blasphémer s'est enfin corrigé de sa criminelle habitude. Qu'elle en soit mille fois bénie ! *El. G.*

ST-CHARLES-DE-CAPLAN : Malade depuis deux ans, je dois à sainte Anne mon retour à la santé. *Mme Arsenault.* —

SHERBROOKE : Plusieurs faveurs obtenues. *Mme C. Généreux.* —

TAUNTON, MASS. : Mon enfant, qui a été dangereusement malade, est maintenant hors de danger, grâce à la protection de sainte Anne. *Une abonmée.* —

HAVERHILL, MASS. : Un de mes fils adonné à la boisson depuis plusieurs années, me causait beaucoup de chagrin. Pour obtenir sa conversion je l'ai mis sous la protection de sainte Anne ; depuis il s'est opéré un grand changement. Mille actions de grâces à notre bonne mère. *Une mère reconnaissante envers sainte Anne.* —

ST-JOSEPH-DE-LEPAGE : Guérison et plusieurs autres faveurs obtenues. *X.*

— ST-FABIEN : Sainte Anne m'a préservée d'une maladie dont je me croyais atteinte. Je remercie cette bonne mère de cette faveur et de plusieurs autres obtenues par son intercession. Un membre de la famille témoigne sa reconnaissance à sainte Anne pour avoir conservé son emploi après avoir promis de publier cette faveur dans le *Messenger*. *Dme Vve R. B.* —

CASCAPÉDIAC : Je dois à sainte Anne la guérison d'un mal que j'avais dans le visage depuis vingt ans. *M. C.* — Deux guérisons dues à l'intercession de sainte Anne. *V. C.* —

CORNWALL : Mon enfant a été guéri d'un mal de jambes après avoir promis une messe en l'honneur de sainte Anne. *Mme Ed. Caron.* —

ST-GABRIEL : Reconnaissance à sainte Anne pour ma guérison. *G. Leblanc.* —

ST-OCTAVE : Mon fils a obtenu la gué-

risson parfaite d'un grand mal d'yeux et d'oreilles par l'intercession de notre glorieuse patronne. *Vve Calixte Béland.*

ST-FABIEN : Après avoir invoqué sainte Anne j'ai obtenu une grande faveur. *Louise Beaulieu.* — PETIT-MATANE : Un abonné remercie sainte Anne de la faveur qu'elle lui a obtenue. — CEDAR-HALL : L'hiver dernier j'ai été gravement indisposée. Les remèdes ne m'ont fait aucun bien. J'ai prié notre glorieuse patronne, j'ai promis de faire un pèlerinage à son sanctuaire et de publier ma guérison si je l'obtenais. Aujourd'hui, grâce à la bonté de sainte Anne, je suis en parfaite santé. En m'acquittant de ma promesse, je remercie mon insigne bienfaitrice de cette grande faveur. *Une abonnée.* — Une seconde fois sainte Anne m'a rendu la santé et elle m'a obtenu plusieurs autres grâces. *Une amie de sainte Anne.* — AU SABLE, MICH. : Je me fais un devoir de publier à la plus grande gloire de notre illustre patronne qu'elle m'a guéri d'une maladie longue et douloureuse. *Mme. Anthime Lebrun.* — FALL RIVER : Grand soulagement obtenu. *Mme Lavoie.* — ASSOMPTION DE N.-D. : Ma vive reconnaissance à sainte Anne pour la guérison de blessures graves. *Jules Roy.* — Un mal de dents dont je souffre depuis bien des années a cessé complètement, j'attribu cette guérison à la sainte aïeule de Notre-Seigneur. *Mme Ulric Couillard.*

STE-FÉLICITÉ : Guérison d'une maladie dangereuse. Mon petit garçon doit aussi à sainte Anne sa guérison. *Une abonnée.* — PORT-DANIEL : J'ai été malade, et j'avais promis à sainte Anne de faire publier ma guérison si elle me l'obtenait. Devenue bien, j'ai négligé assez longtemps d'accomplir ma promesse, et je retombai malade. Je renouvélai ma promesse avec une plus grande confiance,

et j'ai été guérie presque subitement. Pardón, ô bonnè sainte Anne pour mon ingratitude et mille actions de grâces pour vos bienfaits. *Mary Generous Jones*.—Après avoir prié sainte Anne et avoir fait un pèlerinage à son sanctuaire, j'ai enfin obtenu la guérison d'une maladie qui me faisait souffrir depuis longtemps. Mille actions de grâces à mon insigne bienfaitrice : *Mme J. Jones*.—**ST-JEAN DE DIEU** : Mes actions de grâces à sainte Anne pour la faveur qu'elle m'a obtenue. *P. S.*—Grâce particulière due à l'intercession de notre illustre patronne. *E. R.*—Sainte Anne a exaucé mes prières. *M. A. P.*

AVIS.

Nos abonnés retardataires nous rendraient service en payant leur abonnement le plus tôt possible.

Nous prions nos zélateurs de redoubler de zèle pour collecter les abonnements qui leur sont dus et propager le MESSAGER.

RECOMMANDATIONS.

N. S. P. le Pape Léon XIII, le triomphe de l'Eglise, le clergé catholique, Mgr l'Evêque de Rimouski et les œuvres de son diocèse, Mgr Bossé et ses œuvres ; 1 famille ; le succès de deux affaires importantes ; 1 mère de famille ; 3 grâces particulières ; 1 jeune homme absent qui ne donne pas de ses nouvelles ; 9 malades ; une personne qui a abandonné ses devoirs religieux ; plusieurs

enfants qui manquent de respect à leurs parents ; 1 père de famille dangereusement malade ; 2 pères de familles adonnés à la boisson pour leur conversion et leur persévérance ; un jeune homme qui néglige ses devoirs religieux ; plusieurs vocations ; un prêtre gravement malade ; un curé et ses paroissiens ; les zélés et les zélatrices du *Messenger* ; les bienfaiteurs et les bienfaitrices de l'œuvre du pèlerinage ; toutes les intentions déjà recommandées et qui n'ont pas encore été exaucées.

Abonnés défunts : Antoine Ouellet, Joséphine Théberge et veuve Jérémie Levasseur, décédés à St-Ulric.

DONS A SAINTE-ANNE

Mme Alph. Larrivée, St-Alphonse, Manitoba...	\$	30
Mme P. Proulx, Ste-Blandine.....		50
Mme Marie Fortin, Brace Bridge.....		30
Anonyme, St-Donat.....		25
M. Jos. Plourde.....	1	05
M. Jean Banville, Cornwall.....	1	00
Mme Apolline Pelletier, St-Octave.....		70
Mme Geneviève Bourget.....		15
M. Ferdinand Voyer, St-Anaclet.....		25
M. H. G. Poirier, Belle-Dune.....		65
M. Théophile Bélanger, Wilson, Mich.....		15
M. Louis Label, Cacouna.....		50
M. le capitaine Bacquet, du <i>Miramichi</i>	1	00
<i>Le Messenger de Sainte-Anne</i>	100	00

MAISON DES PÈLERINS

Anonyme.....	\$	32
Mme Henri R., Québec.....		2 00

Permis d'imprimer,

✠ JEAN, Ev. de St-G. Rimouski.

AVIS

AUX PÉLERINS DE STE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE.

Chemin de fer Intercolonial du Canada

Ligne directe entre l'Ouest et tous les Points sur le bas du St Laurent et la Baie des Chaleurs, Province de Québec, aussi le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, l'Île du Prince-Edouard, du Cap Breton de Terre-Neuve et de St Pierre.

Voie de la malle Canadienne et Européenne et des passagers.— Les passagers pour la Grande-Bretagne ou le continent, laissant Montréal le jeudi matin rejoindront le steamer de la malle le même soir à Rimouski.

Les expéditeurs remarqueront les facilités supérieures qui leur sont offertes pour le transport de toutes les marchandises pour les Provinces de l'Est et les grains pour les marchés Européens.

Toutes les places d'eau les plus populaires et les amusements de la pêche du Canada se trouvent sur cette ligne.

Des chars buffet nouveaux et élégants sont sur tous les trains express entre Montréal, Halifax et St Jean N.-R.

On peut avoir des billets et tous les renseignements au sujet de cette voie soit pour le fret ou les taux des passagers en s'adressant aux agents des villes et des stations.

Le sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père, à environ deux milles de la station de St Anaclet et de la Pointe-au-Père, est un lieu de pèlerinage important. Il y a des taux spéciaux et des arrangements faits pour les pèlerinages organisés.

Bureau du chemin de fer }
Moncton, N.-B. }
Juillet 20 1887. }

D. POTTINGER.
Surintendant-
en-chef

ARRANGEMENT POUR LA SAISON D'HIVER 1890-91.

Les trains de ce chemin partiront de la station de St Anaclet et Pointe-au-Père (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis et stations intermédiaires—Accom. : 13.56.

“ Halifax “ “ —Accom. : 16.35.

La route conduisant au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père est maintenant un chemin de première classe.

HORAIRE DES OFFICES AU SANCTUAIRE.

Dimanches et fêtes d'obligation :—Grand'messe : 9½ hrs.
en hiver 9½ hrs.

Vêpres et vénération de la relique de sainte Anne : 2 hrs.

Jours ouvriers :—Dernière messe ; en été 7½ hrs. en hiver 8 hrs.

Récitation des prières à sainte Anne, avec recommandations chaque jour, le matin après la dernière messe. (40 jours d'indulgence).

TARIF.

Offrande de cierges pour être brûlés devant la relique de sainte Anne : 10 centins par cierge.

Lampe allumée devant la relique de sainte Anne : 50 centimes pour une neuvaine : \$1.50 pour un mois ; \$15.00 pour une année. Cette lampe est à l'huile d'olive.

Honoraires des messes : Grande messe \$3.00. Messes basses 50 cts. Acquittées dans le sanctuaire : autant que faire se peut.

OBSERVATIONS.

Le sanctuaire est ouvert aux pèlerins tous les jours, depuis l'Angelus du matin jusqu'à l'Angelus du soir ; et on peut vénérer la relique de sainte Anne en tout temps pourvu qu'on en fasse la demande au chapelain.

Les recommandations envoyées par la poste ou autrement sont faites suivant le désir exprimé.

On est invité instamment à signaler par écrit les grâces obtenues par l'intercession de sainte Anne.

À VENDRE.

On peut se procurer au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe au-Père, en s'adressant au curé du lieu, les objets de piété suivants :

1^o Croix en cuivre de 7 grandeurs, prix de 5 à 25 cts. pièce ou de 40 à \$2.00 la doz.

2^o Christs en nickel de 3 grandeurs, prix 30, 35 à 45 cts. pièce ou \$3.50, \$3.80, et \$5.00 la doz

3 Chapelets de 7 espèces, prix de 5 à 20 cts. pièce ou de 50 cts à \$1.50 la doz.

4^o Cœurs en vermeille de 4 grandeurs, prix 75 cts., 85 cts. \$1.00 et \$1 15 pièce.

5^o Bénitiers de 2 espèces, prix 20 et 25 cts pièce ou \$2.00 et \$2.50 la doz.

6^o Images de Ste Anne, prix de 2 à 15 cts. pièce ou de 20 cts. à \$1.50 la doz.

7^o Oratoires de Ste. Anne, prix 5 et 10 cts. ou 50 cts. et \$1.00 la doz.

8^o Médailles de Ste Anne, prix de 1 à 3 cts. ou de 10 à 30 cts. la doz.

9^o Médailles diamantines de Ste. Anne, prix 10, 15 et 20 cts. pièce, ou \$1.00, \$1.50 et \$2.00 la doz.

10^o Médaillons de Ste Anne, prix 15, 20, 30 et 40 cts pièce, ou \$1.50, \$2.00, \$3.50 et \$4.50 la doz.

1^o Photographies de l'église et du presbytère de Ste. Anne de la Pointe-au-Père.

Extérieur et intérieur de l'église et du presbytère, 3 vues séparées.

No. 1 Grandeur de $4\frac{1}{2} \times 6\frac{1}{2}$ pes. 30 cts. pièces ou 75 cts. les 3 ou \$2.50 la doz.

No. 2 Grandeur de $2\frac{1}{2} \times 3\frac{1}{2}$ pes. 10 cts pièces ou 25 cts les 3, ou \$1.00 la doz.

Tous ces objets de piété ont été préparés à Paris, expressément pour notre sanctuaire, et ils sont tous à l'effigie du sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père

REÇU LE

3 JUIL. 1975

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU QUÉBEC